

ANNEXE FINANCIERE

A – COTISATIONS DES CLUBS**- Championnats Seniors Libres**

Championnats Nationaux	700.00 €
Régional 1	660.00 €
Régional 2	640.00 €
Régional 3	544.00 €
Départemental 1	370.00 €
Départemental 2	339.00 €
Départemental 3	288.00 €
Autres divisions	226.00 €

- Championnats Football d'Entreprise et Critérium**Football d'Entreprise :**

Régional 1	500.00 €
Régional 2	400.00 €
Régional 3	200.00 €
Championnat du Samedi Matin	160.00 €

Critérium du Samedi Après-midi :

Régional 1	290.00 €
Régional 2	260.00 €
Régional 3	232.00 €

- Championnats Futsal

Championnats Nationaux	350.00 €
Championnats Régionaux :	
Régional 1	260.00 €
Régional 2	240.00 €
Régional 3	220.00 €
Championnats Départementaux	183.00 €

- Championnats Féminins à 11

Championnats Nationaux	300.00 €
Régional 1 F	200.00 €
Régional 2 F	180.00 €
Régional 3 F	171.00 €
Départemental 1 F	171.00 €

- Autres épreuves

Championnat du Dimanche Matin.....	279.00 €
Championnat des Anciens	288.00 €
Autres Championnats	171.00 €
Football Loisir	133.00 €
Football Loisir à 7 / Futsal Féminin	50.00 €

- Cotisation à la Commission de Solidarité 15.00 €

B – ENGAGEMENTS DES EQUIPES

- Prix uniforme	15.20 €
- Football à 7	7.10 €
- Football à 9	11.20 €

Pas de frais d'engagement dans les compétitions suivantes : U20 (pour la 1^{ère} saison) - U16 F - U19 F - Seniors F à 7 - Futsal Féminin - Futsal Jeunes

C - AUTORISATION

- Non homologation d'un tournoi 39.00 €

D - AMENDES - PENALITES FINANCIERES

- Licence manquante
 - > *Compétitions Régionales* 8.00 €
 - > *Compétitions Nationales* 7.00 €
- Feuille de match (retard, irrégulière, etc.)
 - > *Compétitions Régionales* 9.50 €
 - > *Compétitions Nationales* 35.00 €
- Feuille de Match Informatisée (2^{ème} non-utilisation) 100.00 €
- Non-envoi feuille de match après deux réclamations 51.50 €
- Etablissement feuille de match de complaisance 300.00 €
- Fraude (montant minimum) 300.00 €
- Inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu 45.00 €
- Inscription sur la feuille de match d'un joueur ou dirigeant non licencié 100.00 €
- Absence à l'Assemblée Générale de la L.P.I.F.F. (par voix)..... 10.00 €
- Refus de régler un officiel désigné 50.00 €
- Réserve ou réclamation, demande d'évocation fondée, club fautif 43.50 €
- Réserve ou réclamation, demande d'évocation fondée, club obtenant gain de cause, remboursement de 43.50 €
- Annulation de l'engagement après parution des calendriers 102.00 €
- Infraction au statut des éducateurs (article 11.3.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.)
 - > Seniors R1 (annexe 2 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football) :
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière .. 170.00 €
 - > Seniors R2 (annexe 2 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football) :
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière 85.00 €
 - > Autres Championnats soumis à obligation
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière 30.00 €
- Délivrance d'un duplicata de diplôme d'éducateur 30.00 €
- Participation aux frais d'envoi des feuilles de matches
(par équipe engagée dans un championnat de Ligue) 1.40 €

E - FORFAITS

1. – Championnat :

Seniors du Dimanche après-midi (toutes divisions régionales), D1, D2, D3, Football d'Entreprise du Samedi après-midi, Féminines Seniors, CDM et Anciens.

- 1^{er} forfait 31.00 €
- 2^{ème} forfait 37.50 €
- 3^{ème} forfait induisant le forfait général 41.50 €
- Forfait général (avisé par courrier du club) 72.00 €

Seniors du Dimanche après-midi D4, D5 et D6

Football d'Entreprise du Samedi Matin

Critérium du Samedi

Championnat Futsal

- 1^{er} forfait 24.00 €
- 2^{ème} forfait 27.50 €
- 3^{ème} forfait induisant le forfait général 33.50 €
- Forfait général (avisé par courrier du club) 57.00 €

Jeunes masculins et féminins

- 1^{er} forfait 24.00 €
- 2^{ème} forfait 27.50 €
- 3^{ème} forfait induisant le forfait général 33.50 €
- Forfait général (avisé par courrier du club) 57.00 €

* Le barème de l'amende est triplé lors des 3 dernières rencontres de Championnat.

2. - Coupes

Coupes de Paris Crédit Mutuel IDF (hors Paris IDF Seniors) :

Phase préliminaire

Forfait 23.00 €

Phase finale

Seizième de finale 30.00 €

Huitième de finale 46.00 €

Quart de finale 76.00 €

Demi-finale 152.00 €

Finale 400.00 €

Coupe de Paris IDF Seniors :

Phase préliminaire

Forfait 155.00 €

Phase finale

Seizième de finale 160.00 €

Huitième de finale 200.00 €

Quart de finale 300.00 €

Demi-finale 400.00 €

Finale 600.00 €

> Compétitions Nationales (hors Coupe de France) :

Forfait (phase éliminatoire) 35.00 €

F - FRAIS DE DOSSIERS

- Réserves et réclamations, demande d'évocation (Compétitions Nationales) 100.00 €

- Réserves et réclamations, demande d'évocation (District et Ligue) 43.50 €

- Appels Ligue et Districts (Comité d'Appel - hors discipline) 64.00 €

- Appels FFF (hors discipline) 150.00 €

G – FRAIS DE PROCEDURE

- Appels Ligue et Districts (Commission d'Appel - discipline) 125.00 €

H - OUVERTURE DE DOSSIER DISCIPLINAIRE :

- par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre 30.00 €

- par avertissement 8.00 €

I - AMENDES SUITE A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

- Clubs :

- 1 match de suspension de terrain avec sursis 17.00 €

- 2 matches de suspension de terrain avec sursis 34.00 €

- de 1 match ferme à 2 matches fermes de suspension de terrain inclus 100.00 €

- de 3 matches fermes à 5 matches fermes de suspension de terrain inclus 200.00 €

- 6 mois fermes de suspension de terrain 400.00 €

J - INDEMNITES

Barème de remboursement des indemnités de match et des frais de déplacement des Arbitres, Arbitres-Assistants et Arbitres de Club désignés officiellement, opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football

- Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50 km et au-delà..... 46.00 €

Plus indemnité kilométrique, à partir du 51^{ème}, de 0.95 €

- A ces frais de déplacement s'ajoute pour les arbitres et arbitres-assistants :

Une indemnité de match 30.00 €
 * Pour les matches de U16 et U17 25.00 €
 * Pour les matches de U14 et U15 20.00 €

* Pour les matches de Régional 1 du Championnat Seniors Libres 40.00 €

Futsal :

- Indemnité de déplacement quel que soit le kilométrage 46.00 €
 - A ces frais de déplacement s'ajoute :
 Une indemnité de match par rencontre dirigée (durée : 40 minutes) 15.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football.

- Délégués opérant sur les matches sensibles 55.00 €
 - Délégués opérant sur les matches du Championnat National 3 52.00 €
 - Délégués opérant sur les matches de compétitions régionales..... 46.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des observateurs en arbitrage opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football.

- N°1. Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50 km 46.00 €
 - N°2. Officiel se déplaçant au delà de 50 km 52.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la C.R.T.I.S. procédant aux contrôles d'éclairage des terrains aux fins d'homologation 95.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la C.R.I.T.S. procédant aux contrôles d'éclairage des gymnases aux fins d'homologation 70.00 €

K - STATUT DE L'ARBITRAGE

Championnats Futsal (R1), de Football d'Entreprise et Féminins Régionaux, autres Divisions de District, clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes, de Seniors C.D.M., de Vétérans ou de Critérium du Samedi (division supérieure uniquement).

Sanction financière pour les clubs en 1^{ère} année d'infraction 30.00 €
 (par arbitre manquant)

L - LICENCES

Tarifs :

dont part assurance (Responsabilité Civile et Individuelle Accident) : 2,10 €

	SOUS-CATEGORIES	TARIFS (en €)
LIBRE MASCULIN	Vétérans	43,14
	Seniors	32,94
	Seniors (U20)	32,94
	U19	24,79
	U18	24,79
	U17	24,79
	U16	20,74
	U15	20,74
	U14	19,19
	U13	19,19

	U12	15,14
	U11	15,14
	U10	12,09
	U9	12,09
	U8	9,54
	U7	9,54
	U6	9,54
LIBRE FEMININ	Seniors F	30,89
	Seniors (U20 F)	30,89
	U19 F	30,89
	U18 F	30,89
	U17 F	18,19
	U16 F	18,19
	U15 F	18,19
	U14 F	17,14
	U13 F	17,14
	U12 F	11,04
	U11 F	11,04
	U10 F	11,04
	U9 F	11,04
	U8 F	8,54
	U7F	8,54
U6F	8,54	
FOOT ENTREPRISE	Vétérans	43,14
	Seniors	32,94
	Seniors (U20)	32,94
	U19	24,79
	U18	24,79
	U17	24,79
FUTSAL MASCULIN	Vétérans	25,84
	Seniors	25,84
	Seniors (U20)	25,84
	U19	24,79
	U18	24,79
	U17	24,79
	U16	20,74
	U15	20,74
	U14	19,19
	U13	19,19
	U12	15,14
	U11	15,14
	U10	12,09
	U9	12,09
	U8	9,54
U7	9,54	
U6	9,54	
FUTSAL FEMININ	Seniors F	24,79
	Seniors (U20 F)	24,79
	U19 F	24,79
	U18 F	24,79
	U17 F	18,19

	U16 F	18,19
	U15 F	18,19
	U14 F	17,14
	U13 F	17,14
	U12 F	11,04
	U11 F	11,04
	U10 F	11,04
	U9 F	11,04
	U8 F	8,54
	U7 F	8,54
	U6 F	8,54
	Loisir	24,79
DIVERS	Technique Régionale	33,99
	Dirigeants / Dirigeantes	11,89
	Educateurs Fédéraux	12,09
	Animateurs	12,09

Pour les jeunes, le prix de la licence Loisir d'une catégorie donnée est égal à celui de la licence Libre de la catégorie de jeunes concernée.

Frais divers :

Opposition à changement de club 25.00 €

Droit de changement de club associé à la délivrance de la licence « M »
(article 90 des Règlements Généraux de la F.F.F.)

. De U18 à Seniors 91.60 €

. De U12 à U17 34.60 €